







Monsieur Arnaud COURCOUX Directeur d'UTO EDF SA 1 avenue de l'Europe 77144 Montévrain

Montévrain, le 10 mars 2020

**OBJET: PREAVIS DE GRÈVE A LA DEMAT** 

Monsieur,

Conformément aux articles L2511-1 et suivants du Code du travail, nous vous informons que l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, UNSA) lance un préavis de grève des salarié-e-s de la DEMAT à UTO du mercredi 18 mars 2020 à 00 heure au mardi 31 mars 2020 à 24 heures.

Nous vous informons que ce préavis de grève concerne l'ensemble des salariés de la DEMAT. Il a pour motivation l'amélioration des conditions de travail des salariés concernés et l'application des textes dans le cadre d'un dialogue social dégradé. Un cahier de revendications sera remis ultérieurement à la Direction d'UTO.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la CFDT FOUQUET Valérie

Pour FO **ALLEZY Serge** 

Pour UNSA **MATTON Franck** 

Pour la CGT

**GRAVELEINE Laurent** 

PS: Copie à l'inspection du travail compétente.